

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

- 2.1 Rôle des audiences et décisions du TMF
 - 2.2 Avis légaux de l'Autorité
-

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|---|---|---|--|-----------------------|
| 7 mars 2019 – 14 h 00 | | | | | |
| 2018-001 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Frédéric Blouin et 4XPROTRADER Parties intimées Banque de Montréal, Banque nationale du Canada et Caisse Desjardins de Lévis Parties mises en cause | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Lise Girard | Demande de prolongation des ordonnances de blocage | Audience pro forma |
| 13 mars 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-018 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse / mise en cause Frederick Howard Simpson (Frederick Simpson) Partie intimée | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Gary Martin | Elyse Turgeon Antonietta Melchiorre | Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|------------------------|--|---|---|---|--------------------|
| 14 mars 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-018 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse / mise en cause Frederick Howard Simpson (Frederick Simpson) Partie intimée | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Gary Martin | Elyse Turgeon Antonietta Melchiorre | Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller | Audience au fond |
| 14 mars 2019 – 14 h 00 | | | | | |
| 2018-015 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Gouin Partie intimée | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Étude légale M ^e Leila Kadri | Lise Girard | Demande d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en dérivés, d'interdiction d'opérations sur dérivés et de pénalité administrative | Audience pro forma |
| 2017-040 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Claudette Tremblay Partie intimée | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Lise Girard | Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant et de conditions à l'inscription | Audience pro forma |
| 2016-009 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mario Langlais et 9183-6643 Québec inc. Parties intimées Banque de Montréal Partie mise en cause | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Lise Girard | Demande de prolongation des ordonnances de blocage | Audience pro forma |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|------------------------|--|--|---------------------|--|--------------------|
| 15 mars 2019 – 9 h 00 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 19 mars 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2017-031 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Desroches, Fernando Charest, 9219-8050 Québec inc. et 9279-7745 Québec inc. Parties intimées M ^e Bruno Blackburn Partie mise en cause | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Claude Lévesque M ^e Bruno Blackburn M ^e Bruno Blackburn | Jean-Pierre Cristel | Demande de levée d'interdiction d'opérations sur valeurs | Audience au fond |
| 21 mars 2019 – 14 h 00 | | | | | |
| 2019-002 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain DJA Adam Bakary Diawara et Félix Fini Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Mawa Fofana | Lise Girard | Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs | Audience pro forma |
| 22 mars 2019 – 10 h 00 | | | | | |
| 2017-035 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michèle Clément Partie intimée | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cayer Ouellette & Associés | Jean-Pierre Cristel | Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|---|--|----------------------------|--|--------------------------------|
| 25 mars 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2014-031 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jean-Patrice Nadeau, 9206-2629 Québec inc., 9296-1465 Québec inc. et 9254-5011 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Françoise Mary Eguiagaray, Pierre-Guy Charrette et Kevin Simoneau, Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno et Banque Laurentienne du Canada Parties mises en cause</p> | <p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> | <p>Jean-Pierre Cristel</p> | <p>Demande pour lever des ordonnances de blocage et distribuer des sommes bloquées</p> | <p>Audience au fond</p> |
| 27 mars 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-019 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Nicolas De Smet Partie intimée</p> <p>Daniel Kaufmann Partie intimée</p> <p>Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées</p> | <p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Michel Pelletier</p> <p>Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.</p> | <p>Lise Girard</p> | <p>Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller</p> | <p>Conférence préparatoire</p> |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCCUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|------------------------|---|---|---|---|--------------------|
| 28 mars 2019 – 14 h 00 | | | | | |
| 2017-008 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc R. Labrosse Langlois Avocats s.e.n.c.r.l LCM Avocats inc. | Lise Girard | Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs | Audience pro forma |
| 2019-001 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Jeansonne Avocats inc. | Lise Girard | Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement | Audience pro forma |
| 2 avril 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-020 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 3W Giant Mart Inc. Partie intimée Michel Rocheleau Partie intimée | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Centre Legal FLEURY s.e.n.c | Jean-Pierre Cristel Chantal Denommée | Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|------------------------|--|--|---------------------|------------------------------------|------------------|
| 8 avril 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2017-001 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de pénalité administrative | Audience au fond |
| | Craig Levett Partie intimée | Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause | Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Procureure Générale du Québec Partie mise en cause | Bernard, Roy (Justice – Québec) | | | |
| 9 avril 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2017-001 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de pénalité administrative | Audience au fond |
| | Craig Levett Partie intimée | Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause | Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Procureure Générale du Québec Partie mise en cause | Bernard, Roy (Justice – Québec) | | | |
| 10 avril 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2017-001 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de pénalité administrative | Audience au fond |
| | Craig Levett Partie intimée | Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause | Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Procureure Générale du Québec Partie mise en cause | Bernard, Roy (Justice – Québec) | | | |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|------------------------|--|--|------------------------|------------------------------------|------------------|
| 11 avril 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2017-001 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de pénalité administrative | Audience au fond |
| | Craig Levett Partie intimée | Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause | Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Procureure Générale du Québec Partie mise en cause | Bernard, Roy (Justice – Québec) | | | |
| 12 avril 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2017-001 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de pénalité administrative | Audience au fond |
| | Craig Levett Partie intimée | Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause | Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Procureure Générale du Québec Partie mise en cause | Bernard, Roy (Justice – Québec) | | | |
| 15 avril 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2017-001 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de pénalité administrative | Audience au fond |
| | Craig Levett Partie intimée | Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause | Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. | | | |
| | Procureure Générale du Québec Partie mise en cause | Bernard, Roy (Justice – Québec) | | | |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|----------------------|---|--|---------------|--|-------------------------|
| 14 mai 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Conférence préparatoire |
| 22 mai 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-022 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Purthanol Resources Ltd., Leonardo Stella et Louis Pharand Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc-Antoine Rock | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant | Audience au fond |
| 23 mai 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-022 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Purthanol Resources Ltd., Leonardo Stella et Louis Pharand Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc-Antoine Rock | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant | Audience au fond |
| 24 mai 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-022 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Purthanol Resources Ltd., Leonardo Stella et Louis Pharand Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc-Antoine Rock | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|----------------------|--|--|---------------------|--|------------------|
| 3 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |
| 4 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|----------------------|--|--|---------------------|--|------------------|
| 5 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |
| 6 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|--|--|---------------------|--|------------------|
| 7 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |
| 10 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|--|--|---------------------|--|------------------|
| 11 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |
| 12 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|--|--|---------------------|--|------------------|
| 13 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |
| 14 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|--|--|---------------------|--|------------------|
| 17 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |
| 18 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|--|--|---------------------|--|------------------|
| 19 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |
| 20 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers | Jean-Pierre Cristel | Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|--|--|---------------------|---|------------------|
| 21 juin 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2015-015 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p> | <p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> | Jean-Pierre Cristel | <p>Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription</p> | Audience au fond |
| 26 août 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | <p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées</p> | <p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l.</p> | Elyse Turgeon | <p>Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p> | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|-----------------------|---|--|---------------|--|------------------|
| 27 août 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 28 août 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 29 août 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|---------------------------|---|--|---------------|--|------------------|
| 30 août 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 3 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 4 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|----------------------------|---|--|---------------|--|------------------|
| 5 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 6 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 11 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|----------------------------|---|--|---------------|--|------------------|
| 12 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 13 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 17 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |

| NO DU DOSSIER | PARTIES | PROCEUREURS | MEMBRE(S) | NATURE | ÉTAPE |
|----------------------------|---|--|---------------|--|------------------|
| 18 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 19 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |
| 20 septembre 2019 – 9 h 30 | | | | | |
| 2018-021 | Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dean Evans Services au client privé inc., John Evangeliou, Dimitra Roumeliotis, George Evangeliou et Portefeuille360 inc. Parties intimées | Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel Corbo, s.e.n.c. Woods s.e.n.c.r.l. | Elyse Turgeon | Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'une personne désignée responsable et d'un chef de la conformité, de retrait des droits d'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de remboursement des frais d'enquête, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi | Audience au fond |

7 mars 2019

2.1.2 Décisions

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2014-025

DÉCISION N° : 2014-025-018

DATE : Le 15 février 2019

EN PRÉSENCE DE : M^e JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

MARC-ÉRIC FORTIN (personnellement et faisant affaires sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une-Terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde)

et

KARINE LAMARRE

et

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

et

GENEVIÈVE CLOUTIER (GAGNON)

Parties intimées

et

BANQUE DE MONTRÉAL, succursale 2116 l'Acadie et Legendre, 9150, boulevard de l'Acadie, bureau 10, Montréal (Québec) H4N 2T2;

et

BANQUE DE MONTRÉAL, succursale Knowlton, 101, chemin Lakeside, Lac-Brome, Knowlton, Québec, J0E 1V0;

et

BANQUE CIBC, 7250, boulevard Taschereau Ouest, suite 01, Brossard (Québec) J4W 1M9;

Parties mises en cause

2014-025-018

PAGE : 2

DÉCISION
ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

HISTORIQUE DU DOSSIER

[1] Le 13 mai 2014¹, le Tribunal a accueilli une demande *ex parte* de l'Autorité en prononçant des ordonnances d'interdiction d'opération sur valeurs, des ordonnances d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en valeurs mobilières ainsi que des ordonnances de blocages. Les motifs de cette décision furent produits le 16 juin 2014².

[2] Les intimés ont transmis par l'entremise de leur procureur un avis de contestation. Les intimés se sont toutefois subséquemment désistés de leur contestation.

[3] Les ordonnances de blocage ont été prolongées par le Tribunal aux dates suivantes :

- 5 septembre 2014³;
- 12 décembre 2014⁴;
- 30 mars 2015⁵;
- 10 juillet 2015⁶;
- 17 novembre 2015⁷;
- 14 mars 2016⁸;
- 27 juin 2016⁹;

¹ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, QCBDR (Montréal), n°2014-025-001, 13 avril 2014, M^e St Pierre (décision verbale).

² *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2014 QCBDR 69.

³ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2014 QCBDR 95.

⁴ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2014 QCBDR 151.

⁵ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2015 QCBDR 51.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2015 QCBDR 99.

⁷ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2015 QCBDR 148.

⁸ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2016 QCBDR 31.

⁹ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2016 QCBDR 81.

2014-025-018

PAGE : 3

- 11 novembre 2016¹⁰;
- 10 mars 2017¹¹;
- 6 juillet 2017¹²;
- 27 octobre 2017¹³;
- 23 février 2018¹⁴;
- 26 juin 2018¹⁵; et
- 18 octobre 2018¹⁶.

[4] Toutefois, le 11 novembre 2016, à la demande de l'Autorité, le Tribunal n'a pas prolongé les ordonnances de blocage visant les intimés Karine Despatie et Roland Chaput.

[5] Et, le 27 octobre 2017, à la demande de l'Autorité, le Tribunal n'a pas prolongé les ordonnances de blocage visant les intimés Corporation One Land du Canada inc., Lovaganza 2015 et Fer Rouge Creative Company.

[6] Puis, le 26 juin 2018, à la demande de l'Autorité, le Tribunal n'a pas prolongé les ordonnances de blocage visant les intimés Louise Larente et Mathieu Carignan.

[7] Le 25 janvier 2019, l'Autorité a transmis au Tribunal une demande de prolongation des ordonnances de blocage restantes accompagnée d'un avis de présentation pour la chambre de pratique du 14 février 2019.

AUDIENCE

[8] L'audience du 14 février 2019 s'est tenue au siège du Tribunal en présence du procureur de l'Autorité. Bien que dûment informés de la tenue de cette audience, les intimés Marc-Éric Fortin, Karine Lamarre, Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier étaient absents et ils n'étaient pas représentés par un avocat.

[9] Après avoir constaté l'absence des intimés et de leur procureur, le Tribunal a autorisé le procureur de l'Autorité à lui présenter, au mérite, sa demande de prolongation des ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier.

¹⁰ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2016 QCTMF 38.

¹¹ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Les Films une Terre)*, 2017 QCTMF 21.

¹² *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2017 QCTMF 69.

¹³ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une terre)*, 2017 QCTMF 106.

¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2018 QCTMF 16.

¹⁵ *Autorité des marchés financiers c. Fortin (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2018 QCTMF 66.

¹⁶ *Autorité des marchés financiers c. (One-Land Films/Films Une Terre)*, 2018 QCTMF 105.

2014-025-018

PAGE : 4

[10] Le procureur de l'Autorité a d'abord informé le Tribunal que les procédures de nature pénale initiées à l'encontre des intimés susmentionnés se poursuivent devant la chambre des affaires criminelles et pénales de la Cour du Québec. À l'appui de ses dires, il a déposé une copie des plunitifs reliés aux procédures pénales visant chacun de ces intimés.

[11] À cet égard, il a rappelé que, le 9 avril 2018, les intimés Marc-Éric Fortin et Karine Lamarre ont enregistré un plaidoyer de culpabilité. Il a précisé que l'audience pour les représentations sur sentence a maintenant été remise *pro forma* au 26 avril 2019, et ce, essentiellement en raison d'un congé pour maladie du juge assigné à cette affaire.

[12] Quant aux intimés Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier, le procureur de l'Autorité a informé le Tribunal qu'une conférence de gestion s'est tenue le 29 janvier 2019 afin de disposer de moyens préliminaires et fixer une date de procès. Il a ajouté que cette conférence de gestion doit se poursuivre le 25 avril 2019.

[13] Le procureur de l'Autorité a plaidé que l'enquête, en son sens large, se poursuit et il a affirmé que les motifs initiaux ayant justifié l'émission d'ordonnances de blocage existent toujours.

[14] Compte tenu de la durée probable des procédures pénales initiées à l'encontre des intimés Marc-Éric Fortin, Karine Lamarre, Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier, il a conclu ses représentations en demandant au Tribunal de prolonger, dans l'intérêt public, les ordonnances de blocage actuellement en vigueur, et ce, pour une période additionnelle de neuf mois.

ANALYSE

[15] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁷ prévoit que l'Autorité peut demander au Tribunal de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession¹⁸.

[16] De même, le Tribunal peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête, afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹⁹. Le Tribunal peut également ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt, la garde ou le contrôle²⁰.

[17] Le 1^{er} alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'ordonnance de blocage prend effet à compter du moment où une personne en est

¹⁷ RLRQ, c. V-1.1.

¹⁸ *Id.*, art. 249 (1°).

¹⁹ *Id.*, art. 249 (2°).

²⁰ *Id.*, art. 249 (3°).

2014-025-018

PAGE : 5

avisée et, à moins qu'il n'y soit autrement pourvu, demeure en vigueur pour une période de 12 mois. Cette ordonnance peut cependant être révoquée ou autrement modifiée.

[18] Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Tribunal peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[19] Le Tribunal constate d'abord que les intimés étaient absents et non-représentés par un avocat lors de l'audience du 14 février 2019. Ceux-ci n'ont donc pas établi que les motifs susmentionnés ont cessé d'exister.

[20] Pour sa part, le procureur de l'Autorité a affirmé au Tribunal que ces motifs existent toujours.

[21] Par ailleurs, le procureur de l'Autorité a informé le Tribunal que les procédures de nature pénale, reliées au présent dossier, se poursuivent à l'égard des intimés Marc-Éric Fortin, Karine Lamarre, Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier, et ce, devant la chambre des affaires criminelles et pénales de la Cour du Québec.

[22] Le Tribunal constate donc que l'enquête, en son sens large, se poursuit à l'égard de ces intimés.

[23] En conséquence, le Tribunal est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger, à titre de mesures conservatoires, les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier, et ce, pour une période additionnelle de neuf mois. Le Tribunal considère que cette période de neuf mois est justifiée par l'état actuel des procédures pénales qui se poursuivent à l'encontre des intimés Marc-Éric Fortin, Karine Lamarre, Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier.

DISPOSITIF

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*²¹ :

ACCUEILLE la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité;

PROLONGE à l'égard des intimés Marc-Éric Fortin, Karine Lamarre, Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier de même qu'à l'égard des mises en cause, les ordonnances de blocage qu'il a prononcées le 13 mai 2014²², telles qu'elles ont été renouvelées depuis, pour une période de neuf (9) mois, commençant le **25 février 2019**

²¹ RLRQ, c. E-6.1.

²² Préc., note 1.

2014-025-018

PAGE : 6

et se terminant le **25 novembre 2019**, et ce, de la manière suivante, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

- **ORDONNE** aux intimés Marc-Éric Fortin, Karine Lamarre, Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier ainsi qu'à leurs dirigeants, représentants et employés, de ne pas directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession et de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou dont elle en a la garde ou le contrôle pour eux, notamment auprès de la mise en cause Banque de Montréal, succursale L'Acadie et Legendre, numéro 2116, située au 9150, boulevard de L'Acadie, bureau 10, Montréal, la Banque de Montréal, succursale Knowlton, située au 101, chemin Lakeside, Lac-Brome, Knowlton et la Banque CIBC, situées au 7250, boulevard Taschereau Ouest, suite 01, Brossard;
- **ORDONNE** aux mises en cause Banque de Montréal, succursale L'Acadie et Legendre, numéro 2116, situées au 9150, boulevard de L'Acadie, bureau 10, Montréal et Banque de Montréal, succursale Knowlton, située au 101, chemin Lakeside, Lac-Brome, Knowlton, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elles détiennent ou dont elles ont la garde ou le contrôle pour Marc-Éric Fortin ou Mark-Érik Fortin et/ou Jean-François Gagnon et/ou Geneviève Cloutier, dont notamment les comptes suivants :
 - i. compte [1] dont le titulaire est Marc-Éric Fortin;
 - ii. compte [2] dont les titulaires sont Geneviève Cloutier et Jean-François Gagnon;
- **ORDONNE** à la mise en cause Banque CIBC, située au 7250, boulevard Taschereau Ouest, suite 01, Brossard, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle détient ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Marc-Éric Fortin ou Mark-Érik Fortin, dont notamment les comptes suivants :
 - i. compte [3], dont le titulaire est Marc-Éric Fortin;
 - ii. compte [4], dont le titulaire est Marc-Éric Fortin;
 - iii. compte [5], dont le titulaire est Marc-Éric Fortin;
 - iv. compte [6], dont le titulaire est Marc-Éric Fortin;
 - v. compte [7], dont le titulaire est Marc-Éric Fortin;
 - vi. compte [8], dont le titulaire est Mark-Érik Fortin;

2014-025-018

PAGE : 7

- vii. compte [9], dont le titulaire est Mark-Érik Fortin;
- viii. compte [10] dont le titulaire est Mark-Érik Fortin.

**M^e Jean-Pierre Cristel,
juge administratif**

M^e Valentin Jay
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 14 février 2019

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.